



Résoluo Copropriété

Protection Juridique

Fiche Prise en charge 2022

Pour tout litige déclaré durant l'année civile 2022, nous prenons en charge les frais et honoraires d'avocat (frais de secrétariat, déplacement et photocopie compris) à hauteur des montants ci-dessous. Les montants TTC sont établis selon une TVA à 20 % ; ils peuvent varier selon le taux en vigueur au jour de la facturation.

		Contrat de base		Option Doublement de la Prise en Charge Financière		
		HT	TTC	HT	TTC	
Assistance	■ Garde à vue	1 227,50 €	1 473 €	2 455 €	2 946 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Expertise	440 €	528 €	880 €	1 056 €	Par réunion, y compris rédaction et réponse aux dires
	■ Mesure d'instruction	465,83 €	559 €	931,67 €	1 118 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Recours pré-contentieux en matière administrative et fiscale	627,50 €	753 €	1 255 €	1 506 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Commissions administratives et disciplinaires	627,50 €	753 €	1 255 €	1 506 €	Par décision
	■ Démarches amiables n'ayant pas abouti à une transaction	367,50 €	441 €	735 €	882 €	Par litige, consultations comprises
	■ Démarches amiables ayant abouti à une transaction	735,83 €	883 €	1 471,67 €	1 766 €	Par litige, consultations comprises
	■ Transaction en phase judiciaire ayant abouti à un protocole d'accord (y compris médiation ou conciliation, sauf en matière prud'homale)	Montant couvert pour une procédure menée à terme devant la juridiction concernée				Par litige
Première instance	■ Référé	749,17 €	899 €	1 498,33 €	1 798 €	Par ordonnance
	■ Requête					
	■ Tribunal de police sans constitution de partie civile de l'assuré	440 €	528 €	880 €	1 056 €	Par litige
	■ Tribunal judiciaire					
	■ Tribunal de commerce	1 253,33 €	1 504 €	2 506,67 €	3 008 €	Par litige
	■ Tribunal administratif					
	■ Conseil de prud'hommes : bureau de conciliation bureau de conciliation et bureau de jugement (si la conciliation n'a pas abouti)	627,50 € 1 255,83 €	753 € 1 507 €	1 255 € 2 511,67 €	1 506 € 3 014 €	Par litige
■ Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions, après saisine du Tribunal correctionnel ou de la Cour d'assises, ou suite à protocole d'accord avec le Fonds de Garantie Automobile	367,50 €	441 €	735 €	882 €	Par litige	
Appel	■ Cour d'assises	2 109,17 €	2 531 €	4 218,33 €	5 062 €	Par litige, consultations comprises
	■ Autres juridictions (y compris juge de l'exécution)	930,83 €	1 117 €	1 861,67 €	2 234 €	Par litige
	■ En matière pénale	980,83 €	1 177 €	1 961,67 €	2 354 €	Par litige
Hautes juridictions	■ Autres matières	1 253,33 €	1 504 €	2 506,67 €	3 008 €	Par litige
	■ Cour de cassation					
	■ Conseil d'Etat	3 349,17 €	4 019 €	6 698,33 €	8 038 €	Par litige, consultations comprises
	■ Cour de justice de l'Union Européenne					

